

TRAVAILLER À LA FONDATION BON SAUVEUR

Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre un de nos établissements, s'est intégrer une Fondation avec des projets stratégiques centrés sur la prise en charge de nos patients et résidents. Notre politique sociale prend son sens dans les valeurs affichées par le Conseil d'Administration de la Fondation : Résolument proche, humain et innovant.



Une Fondation qui se développe

Depuis sa création en 1857 par la congrégation des Sœurs du Bon Sauveur à Bégard, la Fondation n'a cessé de se développer pour être aujourd'hui présente sur toute la zone ouest des Côtes-d'Armor. Nos professionnels exercent leur activité sur l'ensemble de ce territoire.

Notre ambition de soigner et d'accompagner au plus près des lieux de vie se traduit par des investissements importants sur les 5 prochaines années avec notamment des travaux de **création**, de **rénovation** et d'**agrandissement**.

[Voir le Projet d'Établissement 2017-2021 de la Fondation.](#)



Image 1 sur 3
Projet du Pôle Infanto-Juvenile à Pabu

Vous accompagner dans votre intégration

La Fondation Bon Sauveur développe depuis de nombreuses années **une politique ambitieuse de tutorat** mise en œuvre, pour l'accueil des salariés nouvellement recrutés.

Un seul objectif : vous permettre rapidement de bien comprendre notre Institution et la spécificité de nos modes de prise en charge.

Vous exprimer pleinement

La richesse de notre savoir-faire repose quasi exclusivement sur les capacités et les compétences de nos professionnels. C'est pour cette raison que nous attachons beaucoup d'importance à notre **politique de recrutement** et de formation continue.

Pour le personnel soignant et éducatif, outre les compétences techniques acquises par la formation initiale, la Direction des Ressources Humaines s'efforce lors du recrutement de nouveaux collaborateurs d'**évaluer leur savoir-être** et plus particulièrement **leur capacité à établir une relation aidante avec les patients et résidents**.

Investir dans l'humain

Chaque année, la Fondation Bon Sauveur investit, de façon conséquente, dans la **formation continue** de ses professionnels. Ainsi, l'Institution développe une **politique de formation collective** importante pour leur permettre de **confronter leurs pratiques, prendre du recul sur leur activité, échanger avec d'autres professionnels, acquérir de nouvelles techniques**

Pour la filière soignante, la Fondation a développé un parcours du nouvel arrivant avec des compétences clés à acquérir. Une partie non négligeable du plan de formation est également consacrée à **l'acquisition de qualifications professionnelles pour exercer un nouveau métier** (promotion professionnelle) soit par la VAE, soit par la formation.

Offrir une diversité d'exercice professionnel

La diversité du public accueilli au sein de la Fondation (Personnes Agées, Personnes en situation de handicap, patients) et **des modes de prise en charge** (ambulatoire, services d'hospitalisation, Foyer occupationnel...) permet **des mobilités professionnelles, sources d'opportunité de nouvelles expériences**.

Cette capacité à offrir **un contexte d'exercice professionnel varié** est un réel moyen de proposer aux salariés de la Fondation un vrai parcours tout au long de sa vie professionnelle.

Une fois par an, la Fondation Bon Sauveur permet aux professionnels d'exprimer leurs souhaits de mobilité.

La Direction des Ressources Humaines organise, également, un temps échange avec votre responsable hiérarchique formalisé par l'entretien annuel. À cette occasion vous pouvez notamment **exprimer vos souhaits de mobilités professionnelles, vos besoins de formation** ou **échanger sur vos conditions de travail**

De plus, tous les deux ou trois ans la Direction des Ressources Humaines organise une **enquête d'opinion**. L'analyse des résultats de cette enquête nous permet d'adapter notre politique sociale et d'ajuster nos orientations en ressources humaines.

Garantir l'Égalité Salariale Homme/Femme

Pour en finir avec les écarts de salaire injustifiés entre les femmes et les hommes, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel oblige les entreprises à des résultats, avec un outil pratique : l'Index de l'égalité Femmes-Hommes.

Cet index de l'Égalité Femmes-Hommes est composé de 5 indicateurs et noté sur 100 points :

- > Le 1^{er} indicateur mesure les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, noté sur 40 points
- > Le 2^{ème} indicateur mesure les écarts des augmentations entre les femmes et les hommes, sur 20 points
- > Le 3^{ème} indicateur mesure les écarts de répartition des promotions entre les femmes et les hommes, sur 15 points
- > Le 4^{ème} indicateur mesure le pourcentage de salariées augmentées après la maternité, sur 15 points
- > Enfin, le 5^{ème} indicateur mesure la parité entre les femmes et les hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations, sur 10 points

Les entreprises en-dessous de 75 points doivent prendre des mesures de corrections pour parvenir à l'égalité dans les 3 ans.

L'index calculé pour la Fondation Bon Sauveur de Bégard est de 93 /100. Ce résultat est conforme à notre volonté affichée de non-discrimination et d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Ce calcul sera actualisé chaque année. [Pourquoi nous rejoindre ?](#)

Concilier vie personnelle et vie professionnelle

Parce qu'une carrière ne peut être linéaire, nous permettons à nos professionnels de diminuer temporairement leur temps de travail ou encore de postuler sur des services offrant des **horaires compatibles** avec des aspirations personnelles.

Et d'autres avantages...

La Fondation applique pour son personnel la Convention Collective Nationale des Établissements Privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951 (**FEHAP**). Elle effectue une reprise d'ancienneté à l'embauche et peut également accueillir des Praticiens Hospitaliers par voie de détachement.

La Fondation inscrit les professionnels à un **régime de prévoyance et de complémentaire santé avantageux**

De plus, les oeuvres sociales du **Comité d'Entreprise** offrent une palette d'avantages : : locations saisonnières, tarifs réduits sur diverses activités culturelles [cinémas, parcs d'attractions, etc.], chèques cadeaux...

ALLER PLUS LOIN

> [Projet Social](#)



FONDATION BON SAUVEUR

1 rue du Bon Sauveur - 22140 Bégard

📞 02 96 45 20 10



CONTACTEZ-NOUS